



Alerte presse

Mardi 15 juillet 2025

France Ciment rappelle son engagement à la décarbonation du secteur et appelle de ses vœux la publication au plus vite de la révision de la norme béton

Après avoir collaboré activement à la révision de la norme Béton (NF EN 206+A2/CN), la filière cimentière s'inquiète du délai anormalement long pour sa publication. Cela contribue à augmenter le retard dans la décarbonation du secteur.

France Ciment souhaite la publication de la norme en l'état le plus rapidement possible et l'organisation d'une concertation spécifique sur les produits dits « hors normes » dès la rentrée.

Une norme révisée avec un large consensus d'experts

Après trois années de travaux, les experts réunis dans le cadre de la commission AFNOR ont abouti à un projet de norme intégrant deux avancées majeures : la création d'une classification des bétons en fonction de leur impact carbone pour un usage donné, et des élargissements de compositions, sur la base de dossiers techniques minutieusement examinés et faisant consensus.

Des évolutions qui répondent à une attente forte des acteurs de la filière et s'inscrivent dans la trajectoire de décarbonation du secteur.

Alors que l'enquête publique est close depuis le mois de mars, l'Industrie Cimentière s'inquiète du délai anormalement long pour la publication du nouveau texte.

France Ciment appelle à une publication rapide de la norme et souhaite une concertation spécifique pour l'intégration des futurs produits innovants

Bruno Pillon, président de France Ciment : « Nous regrettons le retard dans la sortie de la norme Béton avec les nombreux éléments ajoutés et faisant consensus. Cette situation freine la décarbonation du secteur et le recours à des classifications et des moyens sûrs.

C'est pourquoi, comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, nous appelons à une publication rapide de la norme avec les éléments faisant consensus, dans le respect des règles de normalisation, afin de poursuivre la dynamique de décarbonation. »

L'industrie cimentière soutient le développement de nouveaux liants bas carbone. La filière ambitionne d'accélérer leur mise sur le marché grâce aux nombreux programmes de recherche dédiés permettant leur mise en conformité, dans le respect des normes de sécurité, de performance de durabilité. Ces innovations ouvrent la voie à une industrie cimentière moins carbonée, sans compromettre la qualité, l'intégrité et donc la durabilité des constructions

France Ciment plaide pour une concertation spécifique sur l'utilisation sécurisée de futurs produits ou procédés hors normes dans le secteur de la construction. Cette concertation pourra être l'occasion de partager les pratiques et obligations actuelles tant au niveau français qu'européen, les retours d'expérience, d'identifier les freins ou les faiblesses éventuels et, le cas échéant, de proposer des solutions qui puissent garantir la pérennité et l'assurabilité des constructions et la sécurité des personnes et des ouvrages futurs.

À propos de FRANCE CIMENT

FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Eqiom (CRH Company) et Vicat.

www.france-ciment.fr